



AMICALE DES RETRAITÉS DE BRÉTIGNOLLES SUR MER

11, rue De Lattre de Tassigny - 85470 BRETIGNOLLES SUR MER

Tél fixe : 02 51 95 79 09 - Tél portable : 06 44 96 68 22

e-mail : amicaleretraitesbretignolles@gmail.com - site : amicale-retraites-bretignolles-sur-mer.fr

secrétariat ouvert le lundi après-midi de 14 h à 17 h

CHARTE DE L'AMICALE

- Chaque adhérent qui s'inscrit à l'Amicale des retraités de Brétignolles sur Mer, s'engage à accepter les Statuts et le Règlement Intérieur (disponible sur le site : **amicale-retraites-bretignolles-sur-mer.fr**)
- Chaque adhérent doit respecter les personnes du bureau, les animateurs de loisirs, culturels et sportifs car ce ne sont que des bénévoles et ne doivent pas faire de remarques désobligeantes sous risque d'exclusion à l'Amicale.
- Pour les adhérents qui pratiquent un sport, doivent accepter les règles de l'activité. Si la personne n'a pas les capacités physiques à participer au cours proposé, elle doit d'elle-même aller vers un cours plus adapté sans perturber les autres cours.
- Toute personne qui n'est pas d'accord avec cette charte, peut renoncer à s'inscrire à l'Amicale

Signature de l'Adhérent précédé de la mention « Lu et approuvé »

- Pour les voyages, respecter les consignes :
 - Ne pas manger dans le car
 - Ne pas se déplacer pendant le spectacle sauf pendant l'entracte
 - Ne pas prendre de photos ou filmer, lorsque cela est interdit par l'organisateur
 - Pendant les voyages, en cas de problème, voir avec le référent du voyage.
 - Toute personne qui accepte le voyage, le fait en toute connaissance de cause des difficultés qui peut y avoir durant le voyage (marche, etc.)
 - Toute personne qui annule le voyage doit avoir un justificatif valable pour être remboursé.